

École Française Internationale

EFAD

Ecole Française
D'ALEMBERT et DIDEROT

Escuela Francesa Internacional

ETABLISSEMENT
PARTENAIRE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



livret d'accueil

Parents

Année scolaire
2023-2024

présentation



mission

L'EFAD est une communauté éducative écocitoyenne et interculturelle.
Une pédagogie, vivante et personnalisée, stimule l'esprit critique de nos enfants, qui sont épanouis, indépendants et curieux.
Solidaires, nos élèves seront respectueux de la diversité.

Chers parents,

Quel plaisir de retrouver nos élèves, l'environnement de l'école, sa communauté!

Nous ferons de notre mieux, comme toujours, pour appliquer, tous les jours, les principes de notre mission dont le texte a été largement revu en juin dernier par un petit groupe de parents et enseignants. Des enfants respectueux, curieux, solidaires....respectueux de la diversité qui nous entoure, et que nous appelons de nos vœux ! Notre engagement au service de la protection de la planète est aussi un gage de notre respect de la diversité.

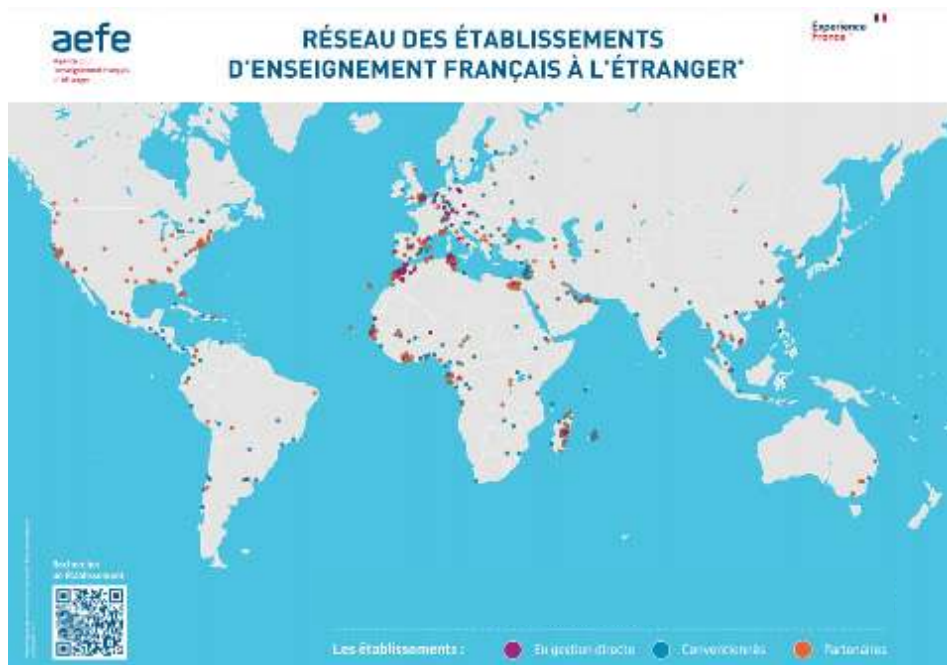
Ensemble, nous ferons grandir cette école !

À l'EFAD, les élèves s'épanouissent dans un milieu chaleureux, développent leur personnalité, soutenus par des professionnels attentifs à chacun, et accroissent leurs connaissances en les mettant en pratique en français, en espagnol et en anglais.

Cette combinaison unique leur offre les clés de la réussite de leur vie de citoyens du monde et nous offre, à nous, enseignants, une chance inouïe de travailler passionnément en équipe.

Bienvenue à toutes et tous, je vous souhaite une formidable année scolaire !
Alain Delaune

reseau aefe



566 | 138 | + | Réseau
établissements | pays | 390 000 | scolaire
élèves | unique
au monde

Les établissements d'enseignement français à l'étranger proposent un enseignement de qualité conforme aux exigences de l'Éducation nationale française et porté par des valeurs humanistes : tolérance, liberté de pensée, égalité des chances, curiosité intellectuelle, esprit critique, égalité filles-garçons.

Ils accueillent des élèves de toutes nationalités : français expatriés, ressortissants des pays d'accueil et de pays étrangers tiers. Ils font fructifier cette diversité culturelle par une pédagogie innovante et par un esprit d'ouverture, en mettant notamment l'accent sur l'apprentissage des langues.

Liens:

Site web : aefe.fr

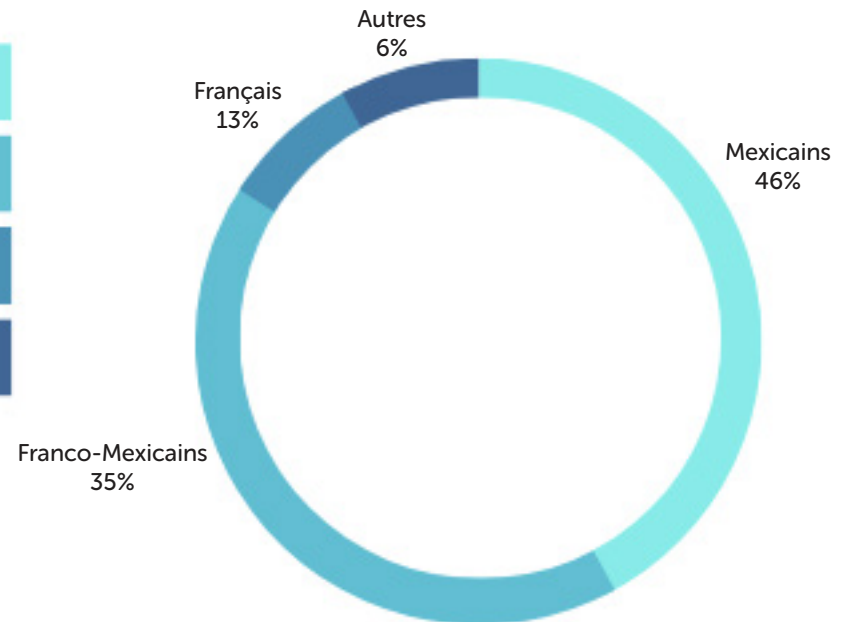
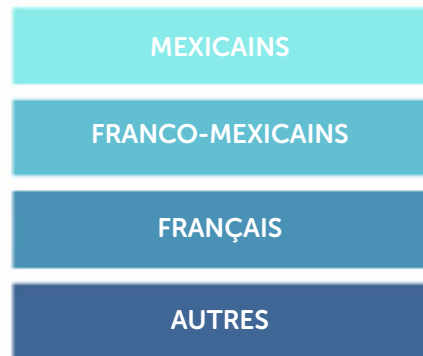
Instagram : [@aefeinfo](https://www.instagram.com/aefeinfo)

Facebook : [AEFE – Agence pour l'enseignement français à l'étranger](https://www.facebook.com/AEFE)

Ils font partie d'un réseau international, dynamique et attractif qui développe des projets éducatifs communs particulièrement enrichissants. Cette appartenance à un vaste réseau mondial permet aux enfants de suivre une scolarité sans rupture, de la maternelle au baccalauréat, d'un établissement à l'autre et d'un pays à l'autre.

La scolarité dans un lycée français et l'obtention du baccalauréat ouvrent des perspectives d'études supérieures particulièrement intéressantes, dans les universités et grandes écoles françaises ou internationales.

l'EFAD en chiffres



NATIONALITÉS REPRÉSENTÉES

16

SÉCURITÉ ET MAINTENANCE

2 gardes

2 agents d'entretien

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

1 chargé des recettes, de la trésorerie et du budget

1 assistante à la comptabilité

1 chargée de la publicité et du design

ÉQUIPE DE DIRECTION

1 Directeur faisant fonction de chef d'Établissement (titulaire du MEN)

1 chargée de la vie scolaire, de la pédagogie et de la formation continue cycle 1

1 chargée de l'intendance, des admissions et des ressources humaines

1 référent sciences et développement durable

1 référent communication

1 référent de vie scolaire

1 référent usages numériques

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

13 titulaires de classe

2 professeurs d'espagnol

1 professeur d'anglais

1 professeur d'anglais et d'arts plastiques

9 assistantes d'éducation

mission philosophie identité

L'EFAD est une communauté éducative écocitoyenne et interculturelle.

Une pédagogie, vivante et personnalisée, stimule l'esprit critique de nos enfants, qui sont épanouis, indépendants et curieux. Solidaires, nos élèves seront respectueux de la diversité.



À l'EFAD, nous pensons, comme les philosophes des Lumières, que l'éducation est responsable à la fois du bonheur collectif et du progrès social.

À l'EFAD, nous cherchons à développer et à construire un sentiment d'appartenance autour de valeurs partagées : citoyenneté, solidarité, tolérance, laïcité, bénévolat, non-violence...

À l'EFAD, nous cultivons l'indépendance de jugement qui accompagne un esprit critique et ouvert.

www.efad.edu.mx/presentacion

EcoSchool - EFE3D

Le projet EcoSchool - EFE3D est partie intégrante du programme délivré à l'EFAD. Les thèmes liés au développement durable, à la protection de la planète et au respect de l'environnement font partie de l'identité de l'école. Le comité Eco-School décide des orientations et activités de l'année scolaire, auxquelles tous les enseignants sont tenus de participer.

Education bilingue

L'éducation bilingue fait partie de l'identité de l'EFAD. Ces moments d'enseignement bilingue demandent une grande collaboration entre les enseignants francophones et hispanophones. Les préparations sont rigoureuses et minutieuses.

CAMPUS :

- Gobernador Manuel Reyes Veramendi # 20
- Gobernador Manuel Reyes Veramendi # 32

HOMOLOGATION PAR LE MINISTÈRE FRANÇAIS DE L'ÉDUCATION NATIONALE:

- Juin 2015 : cycle I
- Juin 2016 : cycle II
- Juin 2018 : cycle III (CE2-CM1-CM2)
- Juin 2020 : 6ème

localisation



LES PARKINGS DE LA ZONE:

- Suburbia Gob. Antonio Diez de Bonilla N°28 – 07:00 à 20:00h. (entre Parque Lira et cerrada Antonio Diez de Bonilla) \$24.00 x heure
- Av. Jalisco et Gob. Manuel Reyes Veramendi 07:00 à 20:00h \$24.00 x heure
- Gob. Luis Gonzaga Vieyra n°11 07:00 à 20:00h. \$24.00 x heure
- Vicente Eguía n°17 (entre Gral. Cano et Revolución) 07:00 à 20:00h. \$20.00 x heure
- Vicente Eguía n°40 (entre Rafael Rebollar et Gral. Cano) 08:00 à 20:00 \$20.00 x heure



ATTENTION!
LES PRIX ONT PEUT ÊTRE VARIÉ

calendrier scolaire 2023-24



AOÛT 2023							SEPTEMBRE 2023							OCTOBRE 2023							NOVEMBRE 2023						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3						1	2	1	2	3	4	5	6	7					1	2	3
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE 2023							JANVIER 2024							FÉVRIER 2024							MARS 2024						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1						1						1							1		
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	CE	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	CE	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31				25	26	27	28	29			24	25	26	27	28	29	30
31																											31

AVRIL 2024							MAI 2024							JUIN 2024							JUILLET 2024						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3					1	2	3							1					1	2	3
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	CE	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30					26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				

Orange	Jours fériés	mercredi 30 août 2023
Yellow	Portes ouvertes 14 à 16 hrs	jeudi 31 août 2023
Red	Rentrée des classes	jeudi 4 juillet 2024
Dark Red	Dernier jour de classes	Semestre 1 lundi 11 septembre 2023- Semestre 2 mardi 6 février 2024
Green	Début des AES et Cantine	mercredi 13 septembre 2023
Light Green	Soirée par classe	
Blue	CE Conseils d'école	semaines du 6 février et du 24 juin 2024
Light Blue	Rencontres parents professeurs	samedi 22 juin 2024
Purple	Fête de fin d'année	
Pink	Vacances scolaires	vendredi 28 juin 2024
Dark Blue	Remise des diplômes	

www.efad.edu.mx/calendario-escolar

PETITS CONGÉS: (sous réserve qu'il n'y ait pas fermeture imposée par les autorités)

Vacances d'automne:

- du vendredi 20 octobre après les cours
- au lundi 6 novembre au matin

Vacances d'avril:

- du vendredi 22 mars après les cours
- au lundi 8 avril au matin

Jours fériés:

- 20 novembre,
- 5 février; 18 mars, 1 mai.

Vacances de fin d'année:

- du jeudi 21 décembre après les cours
- au lundi 8 janvier au matin

Vacances de mai:

- du vendredi 17 mai après les cours
- au lundi 27 mai au matin

Date de rentrée:

31 août matin

Vacances d'hiver:

- du vendredi 9 février après les cours
- au lundi 19 février au matin

Date de sortie:

4 juillet après les cours

Organisation de la semaine de rentrée

Veramendi 20

Ouverture du portail à 7h30.
Début des classes à 8h00.

Sortie à **13h10** TPS-PS
13h25 MS-GS

NB : **Entrée des parents dans l'école** interdite sur le temps scolaire, sauf pour les parents des nouveaux élèves de maternelle durant la semaine de rentrée, le matin uniquement.

Veramendi 32

Ouverture du portail à 7h30.
Début des classes à 8h00.

Les familles suivront les instructions du règlement intérieur en ce qui concerne la descente rapide.

Sortie à **13h30** du CP au CM2

Sortie à **14h00** des 6èmes

Important :

Le règlement intérieur doit être approuvé et signé par chaque parent.

infos pratiques



HORAIRES À PARTIR DU LUNDI 4 SEPTEMBRE

HORAIRE	DESCRIPTION
7h30	Ouverture des portes
8h00	Fermeture des portes / Début des cours
13h10	Sortie maternelle TPS/PS, PS/MS
13h20	Sortie maternelle MS/GS
13h30	Sortie élèves élémentaire
14h00	Sortie élèves 6ème
	Voir règlement intérieur.

UNIFORMES

Les uniformes sont fabriqués et vendus par un fournisseur externe.

Le port de l'uniforme est obligatoire pour tous les élèves fréquentant l'établissement.

Toutes les affaires de l'enfant doivent être impérativement marquées à son nom afin d'éviter les pertes ou les échanges.

L'uniforme est facultatif en 6ème.

CONTACT

Portable: 55 1340 5775

bus et cantine

Un service de transport scolaire est proposé aux familles, mais n'est pas directement géré par l'EFAD. Les enfants utilisant ce service sont placés sous la responsabilité du transporteur.

Un service de cantine est offert du lundi au jeudi, entre 14:00 et 15:00. Selon le nombre d'élèves, deux services peuvent être organisés. De même, selon le nombre d'élèves, un seul ou les deux espaces de restauration sont mis à disposition. Dans le cas où un seul espace est ouvert, un service d'acheminement des élèves d'un bâtiment à l'autre est placé sous la responsabilité des enseignants de service.

<https://www.efad.edu.mx/transporte-escolar>
<https://www.efad.edu.mx/comedor>



Sistema de Transporte
STEP
Escolar y de Personal

20 años de experiencia en la
Transportación escolar y de personal
*Unidades de modelos recientes
*Seguro de RC para viajero

Garantizamos que los tiempos de entrega sean menores.
Transportar de forma eficiente, segura y confiable.
Servicio de calidad por el cual podemos responder con orgullo al cumplir con los **normas de seguridad vehicular y personales.**

La seguridad de nuestros pasajeros es nuestra seguridad.

Colegios a los que brindamos servicios:

Informes:
Tel: 55312301 Telcel : 558055168
step@live.com.mx

Logos: MEX, FEM, Aprobado por el SECTUR, Sunservi, EFAD kokun

activités extrascolaires

Les activités ont lieu de 15:00 à 16:00, du lundi au jeudi.
Quelques exemples d'activités proposées:

- | | |
|-------------------------|-----------|
| Art plastiques | Danse |
| Improvisation théâtrale | Robotique |
| Cuisine | Capoeira |
| Cirque | etc... |
| Activités sportives | |



activités scolaires



- 2 BCDs (maternelle et élémentaire)
- 1 enseignant documentaliste
- plus de 6000 livres
- 1 créneau de 45min par semaine par élève
- Prêt d'un document par semaine dès la MS
- Activités liées à la lecture, à l'objet livre, au rangement en bibliothèque
- Lecture plaisir



Dans la mesure du possible, nous essayons d'organiser des séances de natation pour nos élèves. Un des facteurs de décision est le temps passé dans les transports. En 2021-22, nous avons pu envoyer les élèves de Maternelle et CP à des classes de natation juste à côté de l'école : nous comptons renouveler cette offre en 2022-23. La piscine étant de petite taille, elle ne convient pas aux élèves plus âgés. De ce fait, nous sommes toujours en recherche d'un lieu proche de l'école pour les plus grands.



Certains élèves de l'EFAD ne sont pas francophones. Des séances de Français Langue de Scolarisation (FLSco) leur sont offertes sur le temps scolaire, afin de leur donner confiance et leur permettre de suivre la classe dans des conditions optimales. Ce sont les enseignants de classe, se basant sur leurs observations et leur jugement professionnel, qui, après l'accord de la direction et information aux parents, décident de proposer ces séances et de leurs modalités d'organisation. À cet effet, ils élaborent à un Plan Personnalisé de Réussite Linguistique (PPRL), soumis aux parents.



Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont lieu sur le temps scolaire, de manière à ne pas défavoriser les enfants qui en ont besoin en ne leur permettant pas de participer aux activités extra-scolaires. Chaque enseignant de l'EFAD donne une heure hebdomadaire aux APC, pris sur le temps de décharge.

eco-schools / EFE3D



L'EFAD est en association avec la FEE (Foundation for Environmental Education) dans le cadre du programme Eco-Schools. Cette affiliation nous engage dans la création de projets et d'activités liés au développement durable, à l'écologie et d'autres sujets de société comme l'égalité homme-femme.

Notre école est également labélisée EFE3D (établissement français à l'étranger en démarche de développement durable) dans la continuité des plans d'action menée avec la fédération Eco-Schools. Nous sommes au 2ème niveau (sur 3) depuis juin 2023.

Ces projets sont mis en place par le biais d'un Eco-Comité constitué aussi bien des enfants que des parents d'élèves et du corps enseignant.

Le but est de conscientiser nos enfants aux défis climatiques et au bon geste à avoir concernant le développement durable. Ce qui implique un investissement de la totalité de la communauté.

Faisons ensemble de notre école un lieu sain et respectueux de l'environnement afin de préparer nos enfants au monde de demain.



Quelques projets auxquels ont participé les élèves le long de cette année scolaire sont la collecte de piles, le travail au potager, la familiarisation avec la pyramide alimentaire et le nettoyage d'un espace dans le Parc de Chapultepec.

communication

Sdui

SDUI

L'EFAD travaille avec l'Environnement Numérique de Travail (ENT) Sdui.

Sdui permet une communication directe avec les parents via les blogs, la messagerie et le chat.

Avec Sdui, l'ensemble des services numériques de l'école sont rassemblés au même endroit, seule la communauté scolaire peut s'y connecter et échanger selon les règles définies par l'école.



SITE INTERNET

Le site internet de l'Efad est disponible en ligne (efad.edu.mx). Vous y trouverez toutes les informations essentielles : présentation de l'école, fonctionnement pédagogique, informations pratiques, inscriptions, actualités, médiathèque etc...



COMMUNIQUÉ HEBDOMADAIRE

Le communiqué hebdomadaire du blog Sdui est un élément essentiel de la communication entre l'école et les familles.

Chaque semaine, nous vous informerons des nouvelles institutionnelles (AEFE, Ambassade de France...), administratives (inscriptions, paiement...), pédagogiques (formation des enseignants, vie de classe, événements) et culturelles (idées d'activités, invités...).



L'EFAD est présente sur instagram (@EcoleEfad) afin d'être au plus proche de vous.

AUTRES OUTILS de communication

D'autres canaux nous permettent de garder un lien proche avec vous toute au long de l'année : affichages à l'entrée des 2 écoles, réunions d'informations, réunions et rendez-vous parents / enseignants, lien étroit avec l'APAD etc...

A NOTER: l'utilisation de Whatsapp est interdite aux enseignants pour communiquer avec les parents.



parent -relais

En début d'année, lors de la réunion de rentrée, deux parents sont désignés dans chaque classe. Leur rôle essentiel est de transmettre les informations entre la classe et le groupe des parents, bien souvent par un groupe Whatsapp, auquel l'enseignant n'est pas associé. En aucun cas ces parents-relais ne sont habilités à soulever des problèmes de pédagogie ou de discipline de la classe : les parents doivent dans ce cas s'adresser directement à l'enseignant.

QU'EST-CE QUE L'APAD ?

C'est l'association de parents d'élèves de l'EFAD.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association est composée de tous les parents d'enfants inscrits à l'école. Cependant, ceux qui jouent un rôle actif au sein de l'association sont les parents qui, lors de chaque début d'année scolaire, sont élus représentants des parents d'élèves.

QUE FAISONS-NOUS ?

- Nous assurons le lien entre les familles de l'EFAD et l'école :
- Nous facilitons et renforçons la communication entre les représentants, les parents d'élèves, la direction et les équipes pédagogiques, mais aussi le Conseil d'Administration.
- Nous participons activement aux projets de l'école.
- Nous accompagnons l'intégration des nouveaux venus au sein de la communauté EFAD.
- Nous représentons l'ensemble des parents d'élève au sein du Conseil d'Ecole, où nous statuons sur le règlement intérieur de l'école, et donnons notre avis sur les structures pédagogiques, l'organisation du temps scolaire et du calendrier, le projet d'école sur proposition du

conseil des maîtres, les questions

relatives à l'hygiène, à la santé et à la sécurité des élèves, les questions relatives à l'accueil des élèves et à la participation des familles.

- Nous sommes aussi présents au sein du Conseil d'Administration de l'association civile sans but lucratif EFAD, A.C. et des commissions des bourses.
- Nous promovons une éducation globale et multiculturelle, une communauté intergénérationnelle, l'échange et la solidarité, notamment à travers des événements culturels et/ou ludiques.

COMMENT AGISSONS NOUS ?

En dédiant notre temps de qualité, engagement et professionnalisme. En pensant de manière stratégique et en agissant en équipe.

Nous disposons d'un fonds financier limité fruit de contributions ponctuelles des familles, mais nos ressources les plus importantes sont le talent et le temps de notre équipe.

COMMENT PUIS-JE PARTICIPER ?

Tu veux faire partie du groupe de parents effectuant un travail bénévole, proactif et engagé en faveur de l'éducation de nos enfants ?

Postule en tant que représentant des parents d'élèves de la classe de ton enfant.

Si tu ne souhaites pas être élu(e), mais veux offrir tes idées, compétences, connaissances, ressources à la communauté APAD, contacte-nous !

Toutes les contributions sont bienvenues. Ensemble nous sommes une famille !

Rester en contact avec le français toute l'année

Bibliothèque Casa de Francia (IFAL)

La Médiathèque de la Casa de France est le lieu de référence pour ceux qui s'intéressent à la France, sa culture et sa langue. Les différentes salles de cette élégante demeure porfirienne située dans la Zona Rosa proposent près de 22 000 documents imprimés et audiovisuels pour enfants, jeunes et adultes avec le meilleur de la production éditoriale française (documentaires, romans, BD, magazines, DVD et CD), que vous pouvez consulter gratuitement sur place ou emprunter suite à votre inscription.



Havre 15, Juárez, Cuauhtémoc,
06600 Col Juárez, CDMX

Librería Francesa

La Librería Francesa, située dans le centre commercial Plaza Inn est la librairie française de référence à México City.

Av. de los Insurgentes Sur 1971
Guadalupe Inn, Álvaro Obregón
01020 Ciudad de México, CDMX
<https://www.libreria-francesa.com.mx>



Lireka, la librerie universelle

Une librairie française en ligne où vous pouvez trouver des titres pour tous les âges.
<https://www.libreria-francesa.com.mx>



L'École des Loisirs

L'école des loisirs est une maison d'édition de littérature jeunesse française. En vous abonnant à l'une de ses sélections (par tranche d'âge), il permet à votre enfant de recevoir 1 livre par mois de Septembre à Juin ! Dès la rentrée, nous distribuerons à votre enfant toute l'information nécessaire.

<https://www.ecoledesmax.com/>



L'École des loisirs

Bayard Presse

Bayard Presse propose un large choix de magazines en langue française. En vous abonnant, vous recevrez à la maison, chaque mois ou semaine la revue préférée de votre enfant.

<https://boutique.bayard-monde.com/institutions/prehome>

Code déléguée : E65



Podcasts

Quelques idées de podcasts à écouter toute l'année !

Les Odyssées

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/les-odysses>



Une histoire et... Oli

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/une-histoire-et-oli>

Bestioles

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/bestioles>



La Grande Histoire

<https://www.pommedapi.com/radio-et-podcasts/la-grande-histoire-a-ecouter-de-pomme-dapi>

coordonnées



École

Tels:

V20: 55 1954 8438

V32: 55 6719 7173

e-mail:

finances@efad.edu.mx

site:

www.efad.edu.mx

Directeur

Alain Delaune

a.delaune@efad.edu.mx

Chargée de l'intendance, des admissions et des ressources humaines

Laura Duran

l.duran@efad.edu.mx

Chargée de la vie scolaire, de la pédagogie et de la formation continue au cycle 1

Constanza Prado

c.prado@efad.edu.mx

portable: 55 5214 8504

Référent Vie Scolaire Elémentaire

Tristan Langlois

t.langlois@efad.edu.mx

portable: 55 1954 8438

Communication

Romain Caroff

r.caroff@efad.edu.mx

Référent Eco-School

Florentin Mory

f.mory@efad.edu.mx

APAD

Association des parents

d'élèves

directorioapad@gmail.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR EFAD REGLAMENTO INTERIOR EFAD

I. Admission et inscription

La direction de l'EFAD procède à l'admission de l'élève après présentation du dossier complet. L'admission sera effective après avoir acquitté les frais correspondants.

À l'école maternelle, les enfants doivent être âgés de 2 ans révolus pour être admis en Toute Petite Section (TPS).

II. Fréquentation et obligation scolaire

L'école maternelle est la première étape du système éducatif de l'Éducation Nationale. L'école n'est pas une garderie.

Ces années passées à la maternelle sont d'une grande importance car elles préparent l'enfant à l'école élémentaire. Aussi une **fréquentation régulière** est-elle **impérative** dès la Toute Petite Section.

La fréquentation de l'école est obligatoire.

Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à ce que ces derniers aient franchi le seuil de l'école. Les retards et absences (justifiées ou non) sont reportés sur les bulletins semestriels en élémentaire et en 6^{ème}.

Il est essentiel que les enfants arrivent à l'heure à l'école pour profiter de toute la journée de classe, et particulièrement des premières minutes où le déroulement de la journée est expliquée et où de nombreux rituels ont lieu.

- a. Les parents de l'élève qui arrive à l'école après l'heure de rentrée réglementaire doivent accompagner eux-mêmes leur enfant jusqu'à la porte et attendre que leur enfant soit entré dans l'école.
- b. Des autorisations d'absence peuvent être accordées par la direction, sur demande écrite

I. Admisión e inscripción

La dirección de la EFAD procede a la admisión del alumno una vez presentado el expediente completo. La admisión será efectiva cuando se hayan realizado los pagos correspondientes.

Para poder ser admitidos en "Toute Petite Section de maternelle" (TPS) los niños tienen que haber cumplido los dos años..

II. Asistencia y obligatoriedad escolar

La escuela "maternelle" es la primera etapa del sistema educativo de la Educación Nacional francesa. La escuela no es una guardería.

Los años de la "maternelle" son de gran importancia ya que preparan a su hijo para la escuela primaria a través de la adquisición de técnicas precisas. Por ello **es necesario que su hijo frecuente la escuela de forma constante** desde la "Toute Petite Section".

La asistencia es obligatoria.

Los padres son responsables de sus hijos hasta que éstos entren en la escuela.

Los retrasos y las ausencias (justificadas o no) se anotan en las boletas de calificaciones de la primaria y de la 6^{ème}.

Es esencial que los niños lleguen a la escuela a tiempo para aprovechar toda la jornada escolar, especialmente en los primeros minutos, cuando se explica la rutina del día y se llevan a cabo muchos rituales.

- a. Los padres de un alumno que llegue a la escuela después de la hora de inicio deberán acompañar ellos mismos a su hijo hasta la puerta y esperar hasta que su hijo haya entrado en la escuela.
- b. La dirección podrá conceder permisos para ausentarse de la escuela, previa solicitud por escrito de las familias, para hacer frente a obligaciones de

des familles, pour répondre à des obligations de caractère **exceptionnel**. Ces demandes doivent être adressées aux responsables de la vie scolaire de la maternelle ou de l'élémentaire, dont les adresses de courriel figurent dans le Livret d'Accueil remis aux parents en début d'année scolaire.

Motifs d'absences justifiées :

- Maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est potentiellement contagieux)
- Réunion solennelle de famille (mariage, enterrement, etc.)
- Empêchement causé par un accident durant le transport
- Enfant qui suit ses représentants légaux (déplacement en dehors des vacances scolaires)

III. Droit à l'image

Il est formellement interdit à toute personne ne faisant pas partie de l'équipe pédagogique ou de la direction de l'EFAD de prendre des photos dans l'école ou pendant toute activité pédagogique ou extrascolaire encadrée par l'école (ex. Natation). Les parents signent un formulaire de droit à l'image lors de la première inscription de leur enfant, qui reste valide durant tout le temps de sa scolarité à l'EFAD (voir annexe)

IV. Vie scolaire

a) Citoyenneté :

Le respect des personnes et des biens est une des bases de la vie en collectivité. Les débats citoyens permettront de résoudre les problèmes inhérents à la vie en communauté. Dans certains cas, l'école pourra faire appel à un(e) spécialiste en psychologie infantine, pour intervention auprès d'un élève, d'un petit groupe ou d'une classe.

Si le comportement d'un enfant n'est pas compatible avec le bon fonctionnement de la classe ou de l'école, avec sa propre sécurité ou celle des autres enfants,

caractère exceptionnel. Estas solicitudes deberán dirigirse al responsable de asuntos escolares del jardín de niños o de la escuela primaria, cuya dirección electrónica figura en el folleto de bienvenida que se entrega a los padres al inicio del ciclo escolar.

Motivos de ausencias justificadas :

- Enfermedad del niño (o de un familiar si es potencialmente contagiosa)
- Reunión familiar solemne (boda, funeral, etc.)
- Impedimento causado por un accidente durante el transporte
- Niño que acompañe a sus representantes legales (desplazamiento fuera de las vacaciones escolares)

III. Derecho de imagen

Queda formalmente prohibido que toda persona que no forme parte del equipo pedagógico o de la dirección de la EFAD tome fotos en la escuela o durante las actividades pedagógicas o extrascolares organizadas por la escuela (ej. Natación).

Los padres firman un formulario de derechos de imagen en la primera inscripción de su hijo, que sigue siendo válido durante toda la estancia de su hijo en la EFAD (véase el anexo).

IV. Vida escolar

a) Responsabilidad ciudadana:

El respeto de las personas y de las cosas es una de las bases de la vida en colectivo. Los debates ciudadanos permitirán resolver los problemas inherentes a la vida en sociedad. En algunos casos, la escuela podrá pedir la ayuda de un(a) especialista de psicología infantil para que intervenga ante el comportamiento de un niño, de un grupo pequeño o de todo un salón.

Si el comportamiento de un niño no es compatible con el buen funcionamiento del salón o de la

l'école l'école prendra les mesures suivantes, de manière graduelle :

1. Conversation avec l'enfant (enseignant ou directeur selon la gravité de la situation). Les parents sont avertis par courriel ou appel téléphonique. Des conséquences peuvent être prononcées par l'école : lettre d'excuses, réflexion écrite, travail d'intérêt général...
2. Conversation pouvant déboucher sur une suspension temporaire prononcée par le directeur, après information des parents, et des conséquences identiques à celles mentionnées ci-dessus.
3. Dans les cas plus graves, convocation de l'enfant et de ses parents dans le bureau du directeur. Cela peut déboucher sur une exclusion temporaire ou définitive si les actes reprochés tombent sous le coup de la loi.

La citoyenneté s'étend à tous les membres d'une famille, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.

Lors des événements ouverts organisés par l'école et/ou l'APAD, les enfants sont placés sous l'entière responsabilité de leurs parents. (i.e. piquenique, fête d'hiver, nuit de la lecture, etc.)

Note sur le harcèlement (bullying)

Toutes les situations de violence verbale ou physique ne sont pas des situations de harcèlement. Pour que le harcèlement puisse être constaté, il faut réunir trois conditions : violence, répétitivité et isolement de la victime en position de faiblesse.

Le harcèlement scolaire se caractérise par des violences physiques, psychologiques ou morales intentionnelles, par un ou plusieurs élèves en *position de domination* contre un ou plusieurs autres élèves en position de faiblesse, qui se prolongent sur le moment ou se répètent dans la

école, con su propia seguridad o la de los demás niños, la escuela tomará las medidas siguientes, de manera gradual:

1. Conversación con el niño (maestro o director según la gravedad de la situación). Se avisará a los padres por correo electrónico o por llamada telefónica. Puede haber consecuencias establecidas por la escuela: carta de disculpas, texto de reflexión escrito, trabajos de interés general...
2. Conversación que puede llevar a una suspensión temporal pronunciada por el director, después de haber informado a los padres y con consecuencias idénticas a las mencionadas aquí arriba.
3. En los casos más graves, convocación por el Director del niño y de sus padres. Esto puede tener como consecuencias la exclusión temporal o definitiva si los actos reprochados entran dentro del marco de la ley.

La responsabilidad ciudadana se extiende a la totalidad de los miembros de la familia, tanto dentro de la escuela como en sus alrededores.

En los eventos abiertos organizados por la escuela y/o APAD, los niños están totalmente bajo la responsabilidad de sus padres (ej. Picnic, fiesta de invierno, noche de lectura etc.)

Nota sobre el acoso (bullying)

Todas las situaciones de violencia verbal o física no son situaciones de acoso. Para que haya acoso, se necesitan tres condiciones reunidas: violencia, repetitividad y aislamiento de la víctima en posición de debilidad.

El acoso escolar se caracteriza por maltrato físico, psicológico o moral intencional, de uno o varios alumnos en posición de dominación contra uno o varios alumnos en posición de debilidad, de forma reiterada y que se prolongan en la duración o que

durée ou comprennent des menaces de répétition dans la durée.¹

b) Horaires :

07h30 : ouverture des portes et accueil des élèves dans la cour de récréation
08h00 : début des cours, fermeture des portes

13h20 : sortie des élèves de maternelle

13h30 : sortie des élèves de l'élémentaire

14h00 : sortie des élèves de 6^{ème}.
heure limite pour récupérer les enfants qui ne sont pas inscrits à la cantine. Après 14 h00 les élèves seront pris en charge dans le cadre de la garderie (voir tarifs en vigueur).

14h15: heure limite pour récupérer les élèves de 6^{ème}

15h00 : heure limite pour récupérer les enfants qui ne sont pas inscrits aux activités extrascolaires. Après 15h00 les élèves seront pris en charge dans le cadre de la garderie (voir tarifs en vigueur).

16h05 : heure limite pour récupérer les enfants qui suivent les activités extrascolaires. Après 16 h00 les élèves seront pris en charge dans le cadre de la garderie (voir tarifs en vigueur).

La porte extérieure est fermée à clé pendant les heures

incluye amenazas que se repiten durante un lapso de tiempo.²

b) Horarios :

07h30: apertura de puertas y recepción de los niños en el patio de la escuela
08h00: principio de clases, cierre de puertas

13h20: apertura de puertas, salida de los alumnos de maternel

13h30: salida de los alumnos de primaria

14h00: salida de los alumnos de la 6^{ème}.
hora límite para recuperar a los niños que no están inscritos en el comedor. Después de las 14 h00 los niños entrarán en el esquema de guardería (ver tarifas vigentes).

14h15: hora limite para recuperar los alumnos de 6^{ème}

15h00: hora límite para recuperar a los niños que no están inscritos en las actividades extrascolares. Después de las 15h00 los niños entrarán en el esquema de guardería (ver tarifas vigentes).

16h05: hora límite para recuperar a los niños que están inscritos en las actividades extrascolares. Después de las 16 h00 los niños entrarán en el esquema de guardería (ver tarifas en vigor).

La puerta exterior permanece cerrada durante las

¹ Le harcèlement est toute forme de violence verbale psychologique ou physique qui se répète, et dont le but est de blesser sa victime qui est en situation de faiblesse et en difficulté pour se défendre : moqueries, insultes, menaces, mises à l'écart, ainsi que toutes violences faites en public ou par écrit ou par l'image y compris via le web qui se répètent, telles que rumeurs, diffamations et calomnies (violences morales).

² El acoso es una forma de violencia verbal psicológica o física que se repite, y cuyo objetivo es el de herir a la víctima que se encuentra en posición de debilidad y con dificultad para defenderse: burlas, insultos, amenazas, exclusión, así como toda violencia hecha en público, por escrito o por la imagen incluyendo vía las redes sociales tales como rumores, difamación y calumnias (violencias morales).

de cours. Une sonnette est à disposition en cas de nécessité.

Retards en fin de journée.

Les parents ou représentants légaux doivent récupérer leur(s) enfants(s) à l'heure.

Une tolérance s'applique de la manière suivante :

Sortie de 13 heures 30 : jusqu'à 14 heures

Sortie de 14 heures : jusqu'à 14 heures 15

Sortie de 15 heures : à partir de 14 heures 45 jusqu'à 15 heures

Sortie de 16 heures : jusqu'à 16 heures 05

Passé ces délais de tolérance, les parents seront facturés 250 pesos par enfant par tranche de 30 minutes de retard.

c) Descente rapide (voir infographie en annexe)

Dans tous les cas, même pour une minute, ne **JAMAIS** garer son véhicule devant les portes d'entrée de l'école, qui servent de sortie de secours.

d) Organisation des sorties :

Les parents ou tuteurs devront inscrire, dans le dossier numérique de l'élève, le nom des personnes autorisées à récupérer leur enfant. Ils devront fournir tous les documents demandés (photographies, copies des pièces d'identité...).

Pour autoriser ponctuellement une autre personne à venir chercher un enfant, merci de transmettre la « délégation de sortie » par un courriel à la Vie Scolaire de l'école avec copie de la pièce d'identité de la personne désignée. Il est nécessaire de confirmer la réception du message par téléphone. Une pièce d'identité sera exigée.

Si pour une raison quelconque, l'enfant doit sortir plus tôt que l'horaire officiel, merci d'en informer les enseignantes et la Vie Scolaire. Ceci doit rester **exceptionnel** et être pleinement justifié. La veille de vacances scolaires ou week-end prolongé, aucun départ anticipé ne sera accordé.

Seuls les parents ayant convenu d'un rendez-vous ou

heures de classe. Hay un timbre en caso de necesidad.

Retrasos al final del día.

Los padres o tutores legales deben recoger a sus hijos a tiempo.

Se aplica la siguiente tolerancia

Salida de las 13.30 h: hasta las 14.00 h.

Salida de las 14.00 horas: hasta las 14.15 horas.

Salida de las 15.00 h: de 14.45 a 15.00 horas
16.00 h: hasta las 16.05 h.

Después de esta hora, se cobrará a los padres 250 pesos por alumno por cada 30 minutos de retraso.

c) Bajada Rapida (ver infografía en anexo)

Sin excepción, ni por un minuto, **NUNCA** estacione su vehículo frente a las puertas de entrada de la escuela, que sirven como salidas de emergencia.

d) Organización de la salida:

Los padres o tutores deberán registrar, en el expediente digital del alumno, a las personas autorizadas para recoger a su hijo. Deberán proporcionar todos los documentos solicitados (fotografías, copias de identificaciones...).

Para autorizar de manera excepcional a una persona a que venga a recoger a un alumno, favor de enviar la "autorización de salida" en un correo electrónico con copia de la identificación de la persona designada a Asuntos Escolares. Es necesario confirmar la recepción del mensaje vía telefónica. Se exigirá una identificación a la persona autorizada.

Si, por cualquier motivo, el alumno debe salir antes de la hora oficial, favor de informar a la maestra y a Asuntos Escolares. Esto debe ser **excepcional** y estar justificado. La víspera de vacaciones escolares o puentes de fin de semana, no se autorizará ninguna salida anticipada.

Sólo los padres con cita o que acudan a las oficinas de

qui se rendent aux bureaux de L'administration sont autorisés à entrer dans l'école en dehors des heures d'ouverture de la grille.

e) Santé / Maladie :

Documents à fournir pour l'inscription et à renouveler **chaque année :**

- Fiche médicale
 - Fiche d'informations personnelles
- Les parents dont l'enfant est atteint d'une maladie contagieuse (rubéole, méningite, pédiculose, etc...) sont tenus de prévenir immédiatement la Vie Scolaire afin que les mesures nécessaires soient prises en temps utile.

Après une absence de trois jours, un certificat médical sera exigé.

Pour les maladies contagieuses, un certificat médical de non-contagion sera exigé lors du retour de l'enfant.

L'enfant qui présente une température supérieure à 37.7°C et/ou des symptômes de maladie ou d'infection ne pourra pas être reçu.

Si ces symptômes se développent au cours de la journée, les parents seront invités à venir récupérer l'enfant.

Si l'enfant est sous traitement médical, il faut tenir compte du fait qu'aucune personne de l'école n'est autorisée à donner des médicaments. Les parents doivent donc se présenter à l'EFAD pour administrer le traitement.

Si l'enfant présente des traces ou marques particulières survenues en dehors de l'école, merci d'en informer la Vie Scolaire dès son arrivée à l'école.

Les parents doivent s'engager à garder à leur domicile leurs enfants malades ou porteurs d'un virus qui peut être dangereux et qui peut rapidement contaminer les autres. Dans le cas contraire l'école se réserve le droit de refuser l'entrée de l'école.

la administration podrán entrar a la escuela fuera de los horarios de apertura de las puertas.

e) Salud / Enfermedad:

Documentos que deberán ser entregados con la inscripción y ser renovados **cada año:**

- Ficha médica
 - Hoja de datos personales
- Los padres cuyo niño padezca de una enfermedad contagiosa (rubeola, meningitis, pediculosis) deben informar inmediatamente a Asuntos Escolares para que se puedan tomar las medidas necesarias a tiempo.

Después de una ausencia de tres días, se exigirá un certificado médico.

Después de haber padecido una enfermedad contagiosa, un certificado médico de no-contagio será exigido al regreso del niño.

El niño con una temperatura superior a 37.7°C y/o con varios de los siguientes síntomas, no será recibido:

Si estos síntomas se desarrollan en el transcurso del día, se solicitará a los padres que pasen por su hijo.

Si el niño tiene un tratamiento médico, hay que tomar en cuenta que ninguna persona de la escuela está autorizada para suministrar medicamentos. Los padres deben pasar a la escuela para darle, ellos mismos, el medicamento al niño.

Si el niño tiene una marca o herida que se haya hecho fuera de la escuela, favor de informar a Asuntos Escolares a su llegada a la escuela.

Los padres deben comprometerse a dejar en casa a sus niños enfermos o portadores de algún virus que pueda ser peligroso y contagiar a los demás. En caso contrario, la escuela se reserva el derecho de rechazar la entrada.

Tout élève inscrit dans notre école, bénéficie d'une assurance qui couvre les accidents qui pourraient se produire dans l'enceinte de l'école.

La responsabilité de l'école se limite aux prestations prises en charge par la compagnie d'assurance.

f) Tenue vestimentaire et effets personnels des enfants :

Le port de l'uniforme est obligatoire pour tous les élèves fréquentant l'établissement jusqu'au CM2. Exceptionnellement les élèves peuvent venir à l'école sans uniforme étant entendu qu'ils portent des vêtements neutres, sans inscriptions, aux couleurs de l'école (bleu marine et bleu ciel)

VOIR EN ANNEXE : UNIFORME

Toutes les affaires de l'enfant doivent être impérativement marquées à son nom afin d'éviter les pertes ou les échanges.

Les enfants ne sont pas autorisés à apporter leurs jouets à l'école. Les enfants ne sont pas autorisés à venir déguisés à l'école sauf lors du Día de Muertos et du Día del Niño.

Pour leur sécurité et afin d'éviter tout risque d'incident, les enfants ne sont pas autorisés à porter des bijoux à l'école (bagues, colliers, bracelets, boucles d'oreilles qui pendent)...ni à apporter des équipements électroniques.

L'école ne sera, en aucun cas, tenue responsable en cas de perte ou de dégradation de vêtements, de jouets, de bijoux ou de matériel électronique qui seraient apportés à l'école par les enfants.

Todo alumno inscrito en la EFAD, beneficia de un seguro que cubre los accidentes que pudieran suceder en el establecimiento.

La responsabilidad de la escuela se limita a las prestaciones que toma a su cargo la compañía de seguros.

f) Vestimenta y objetos personales de los niños:

El uniforme es obligatorio para todos los alumnos hasta CM2. Excepcionalmente, los alumnos pueden acudir al colegio sin uniforme siempre que lleven ropa neutra, sin marcas, con los colores del colegio (azul marino y azul cielo).

VER ADJUNTO: UNIFORME

Para evitar pérdidas o intercambios, todas las prendas y pertenencias, sin excepción, deberán estar marcadas con el nombre del niño.

No está permitido que los niños traigan juguetes a la escuela. No está permitido que los niños vengan disfrazados a la escuela excepto el Día de Muertos y el Día del Niño.

Para su seguridad y para evitar cualquier incidente, los niños no están autorizados a traer joyas (anillos, collares, pulseras, aretes que cuelguen) ni a traer aparatos electrónicos.

Bajo ninguna circunstancia, la escuela será responsable de la pérdida o degradación de ropa, de juguetes, de joyas o aparatos electrónicos que los niños traigan a la escuela.

g) Règlement des objets perdus :

- 1- Tout vêtement ou objet oublié dans l'enceinte de l'école (marqué ou non) sera déposé dans la Caisse des Objets Perdus.
- 2- Pour en faciliter l'accès, la Caisse des Objets Perdus sera disponible à la grille de l'école.
- 3- Tout vêtement, ou objet resté dans la Caisse des Objets Perdus sera donné à l'APAD, à chaque nouvelle période de vacances.
- 4- Sur le principe du recyclage, l'APAD donnera les objets ou jouets oubliés et revendra les uniformes usagés aux parents intéressés
- 5- De même, nous invitons les parents à donner, directement à l'APAD, leurs uniformes au moment où ils quittent l'école ou encore quand les vêtements sont devenus trop petits pour leurs enfants.

V. Communication

Le moyen officiel de communication à l'EFAD est la plateforme SDUI.
Les parents s'engagent à télécharger l'application SDUI sur leurs portables et à la consulter quotidiennement.

Concertation entre les familles et les enseignants :
Les parents désireux de s'entretenir avec les professeurs, au sujet de leur enfant, seront reçus, avec plaisir, hors des horaires de cours, sur rendez-vous.
De même, les enseignants.es pourront proposer un entretien afin d'évoquer une situation particulière.

Par respect de l'environnement, l'école communiquera avec les familles par voie électronique (SDUI, email). De même, les parents peuvent contacter le personnel par voie électronique (ONE, email) pour toute information.

Pour toute communication urgente, les parents seront contactés directement par téléphone.

Les enseignants ne sont pas autorisés à communiquer par WhatsApp avec les familles. Les familles peuvent contacter les enseignants par courriel électronique

g) Règlement de objets perdidos:

- 1- Toda prenda u objeto que sea olvidado en la escuela (con o sin nombre) se guardará en la Canasta de Objetos Olvidados.
- 2- Para su fácil acceso, la Canasta de Objetos Olvidados estará diariamente disponible en la reja de la escuela.
- 3- Toda prenda u objeto que continúe dentro la Canasta de Objetos Olvidados al llegar el siguiente periodo vacacional será entregado en donación a la APAD.
- 4- Con el fin de reciclar, la APAD donará los objetos y/o juguetes olvidados y venderá los uniformes usados a los padres de familia que estén interesados.
- 5- Invitamos a los padres de familia a donar, directamente a la APAD, los uniformes de sus hijos cuando éstos dejen la escuela o cuando ya no les queden.

V. Comunicación

El medio oficial de comunicación en la EFAD es la plataforma SDUI.

Los padres se comprometen a descargar la aplicación SDUI en sus celulares y a consultarla cotidianamente.

Citas entre las familias y los docentes:

Los padres que deseen acordar una entrevista con los profesores, para hablar de sus hijos, serán recibidos previa cita y fuera de los horarios de clase.

Asimismo, los profesores podrán solicitar una entrevista para hablar de una situación particular.

Por respeto al medio ambiente, la escuela se comunicará con las familias de manera electrónica (plataforma SDUI o correo). Asimismo, los padres pueden contactar al personal de la EFAD por la misma vía para cualquier información.

Para toda comunicación urgente, se contactará a los padres directamente por teléfono.

Los profesores no pueden comunicarse por WhatsApp con las familias. Las familias pueden ponerse en contacto con los profesores por correo

(initialieduprenom.nomdefamille@efad.edu.mx) ou par la plateforme SDUI dans le chat : le parent doit « frapper à la porte du chat » afin que l'enseignant puisse ouvrir la conversation et lui répondre individuellement.

En cas de modification de données personnelles, les parents ont la responsabilité de les modifier, eux-mêmes, sur le dossier numérique de l'élève et d'en informer l'école immédiatement.

VI. Activités Extrascolaires et Cantine

Il est attendu que tous les élèves inscrits à la cantine ou participant aux AES aient un comportement identique à celui attendu en classe.

À ce titre, en cas d'indiscipline récurrente durant l'activité, le professeur pourra exclure l'élève du cours, de façon momentanée.

Si la situation persiste et perturbe le bon fonctionnement de l'activité, l'élève pourra être exclu du cours suivant. Les parents seront prévenus.

Si l'enfant ne peut pas suivre le cours dans le respect des règles imposées, après notification et entrevue avec les parents, il pourra être définitivement exclu de l'activité.

Dans ces cas, aucun remboursement partiel ou total de l'activité ou de la cantine ne sera effectué.

VII. Livres

1. Bibliothèque.

Dès la Grande Section, des livres sont prêtés aux élèves. Les livres qui ne sont pas retournés en fin d'année ou qui sont retournés en mauvais état sont facturés aux parents. Seul le registre d'emprunt de la bibliothèque fait foi en ce qui concerne les emprunts.

2. Livres en location

Dès le CP, des livres de classe ou de littérature sont loués aux familles, cela afin de réduire le coût du matériel scolaire. En fin d'année, ces livres sont récupérés. S'ils sont manquants, il sont facturés aux parents, moins le prix de la location. S'ils sont en mauvais état, ils sont également facturés, moins le prix de la location, et donnés à l'enfant. Seul l'avis de l'école fait foi.

électronico

(initialdelhombre.apellido@efad.edu.mx) o a través de la plataforma SDUI en la sala de chat: el padre tiene que "tocar a la puerta de la sala de chat" para que el profesor pueda abrir la conversación y responder individualmente.

En caso de modificación de sus datos personales, los padres tienen la responsabilidad de modificarlos, ellos mismos, en el expediente digital de su hijo y de informar a la escuela inmediatamente.

VI. Actividades extraescolares y comedor

Se espera que todos los alumnos inscritos en el comedor o que participen en las AES se comporten de la misma manera que lo harían en clase.

En este sentido, en caso de indisciplina recurrente durante la actividad, el profesor podrá excluir al alumno del curso, temporalmente.

Si la situación persiste y perturba el buen desarrollo de la actividad, el alumno podrá ser excluido de la clase siguiente. Se informará a los padres.

Si el niño no puede seguir el curso de acuerdo con las normas, previa notificación y entrevista con los padres, podrá ser excluido definitivamente de la actividad.

En tal caso, no se procederá al reembolso parcial o total de la actividad ni del comedor.

VII. Libros

1. Biblioteca.

A partir de la Grande Section, se prestan libros a los alumnos. Se facturarán a los padres los libros no devueltos a final de curso o devueltos en mal estado.

El registro de préstamos de la biblioteca es el único registro fidedigno de los préstamos.

2. Libros de alquiler

A partir del CP, los libros de clase y de literatura se alquilan a las familias con el fin de reducir el costo del material escolar. Estos libros se recogen a final de ciclo. Si faltan, se facturan a los padres, descontando el costo del alquiler. Si están en mal estado, también se facturarán, menos el costo del alquiler, y se entregarán al niño. Sólo la opinión de la escuela es válida.

Autorisation Droit à l'Image

Autorización de Derecho a la Imagen

Chers parents,
Estimadas Familias:

Dans le cadre des projets et événements organisés au sein de notre établissement, nous souhaitons partager certaines activités de nos élèves sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

En el marco de los proyectos y eventos organizados en nuestra escuela, deseamos compartir algunas actividades de nuestros alumnos en nuestra página Web y nuestras redes sociales.

Nous vous remercions de remplir l'autorisation, ci-dessous, concernant la diffusion de l'image de votre enfant sur le site internet de l'école www.efad.edu.mx, dans la communication interne à l'EFAD ainsi que sur les différents réseaux sociaux de l'institution.

Agradecemos que complete el siguiente formulario de autorización, para la difusión de la imagen de su hijo/a en la página web de la Institución Educativa y en las distintas redes sociales de la institución.

Cette autorisation est valable durant toute la scolarité de votre enfant à l'EFAD. Elle est modifiable à tout moment sur demande.

Esta autorización es válida durante toda la escolaridad de su hijo en la EFAD. Puede modificarse en cualquier momento previa solicitud.

Je soussigné(e) autorise la diffusion de l'image de mon enfant sur les supports suivants (cocher toutes les cases souhaitées).

El abajo firmante autoriza la difusión de la imagen de mi hijo/a en los medios siguientes.

- Site Web
- Communication Interne EFAD (Plateforme SDUI)
- Réseaux Sociaux : Twitter et Instagram (événements de l'école, activités pédagogiques...)

Lieu (lugar) :

Date (fecha) :

Nom, Prénom (apellido, nombre) :

Signature (firma) :

Accusé de réception et acceptation Acuse de recibo y aceptación

Ce document doit être retourné rempli et signé à l'enseignant de votre enfant (ou de votre enfant le plus âgé) dans les **8 jours suivant** la rentrée scolaire.
Este documento debe devolverse cumplimentado y firmado al profesor de su hijo (o del mayor) en **los 8 días siguientes** al inicio del curso escolar.

Nous, soussignés (Nom etPrénom).....
Nosotros, los que suscribimos (Apellidos y Nombre)

Responsables légaux de ou des enfants (Nom, Prénom et Classe)
Tutores legales del/de los niño(s) (Apellido(s), Nombre y Clase)

1.
2.
3.
4.

Avons pris connaissance du Règlement Intérieur de l'EFAD et nous engageons à le respecter.
Hemos leído el reglamento interno de la EFAD y nos comprometamos a respetarlo.

Fait à / Hecho en le / al/...../20.....

Signature des **deux** parents ou responsables légaux / Firma de **ambos** padres o tutores legales

ANNEXE Uniformes

Tous les élèves de l'EFAD doivent porter un uniforme. Cet uniforme génère un sentiment de communauté et d'appartenance, et facilite la vie de bien des parents.

Par décision du Conseil d'École en date du 19 mai 2022, les modifications suivantes ont été apportées au code vestimentaire des élèves de l'EFAD :

- Seule une partie de l'uniforme reste obligatoire, il s'agit des polos bleu clair (manches courtes ou manches longues) et des robes (manches courtes ou manches longues)
- Le reste de l'uniforme (shorts, leggings, polaires...) devient optionnel. **En revanche, si les parents choisissent d'acquiescer ces pièces dans le commerce, seule la couleur bleu marine unie (pas de logos, slogans, etc.) est autorisée.**

C'est la rentrée, et nous pouvons comprendre que toutes les familles ne sont pas prêtes. Le fournisseur a également pris du retard dans les livraisons. Si votre enfant n'a pas encore reçu son uniforme, nous vous remercions de le vêtir aux couleurs de l'école : bleu clair et bleu marine.

Todos los alumnos de la EFAD deben llevar uniforme. Este uniforme genera un sentimiento de comunidad y de pertenencia, y facilita la vida de muchos padres.

Por decisión del Consejo Escolar del 19 de mayo de 2022, se han realizado los siguientes cambios en el código de vestimenta de los alumnos de la EFAD:

- Solo una parte del uniforme sigue siendo obligatorio, se trata de polos celestes (manga corta o manga larga) y de los vestidos (manga corta o manga larga).

- El resto del uniforme (pantalones, shorts, chamarras, chalecos, polares...) pasa a ser opcional. Por otro lado, si los padres optan por adquirir estas piezas comercialmente, solo se autoriza el color azul marino unido (sin logotipos, eslóganes, etc.).

Uniformes

Es el regreso a clases, y podemos entender que no todas las familias están preparadas. El proveedor también se ha retrasado en las entregas. Si su hijo aún no ha recibido su uniforme, vistalo con los colores de la escuela: azul claro y azul marino. Gracias